

République du Sénégal

Ministère de l'Economie maritime
Et des transports maritimes internationaux

Direction des pêches maritimes

Service régional des pêches, de l'Aquaculture
Et de la Surveillance de Fatick

Service départemental des pêches, de l'Aquaculture
Et de la Surveillance de Foundiougne

0011
N°...../SDPAS/Fgne

NOTE D'ENCOURAGEMENT ET D'APPUI

Le projet Fair-Fish, à la présentation de la mission duquel il nous a été donné d'assister ce 2 février 2005, accuse un programme qui s'insère harmonieusement dans la politique de pêche du Sénégal.

De par ses objectifs au nombre de trois, il promeut la pêche durable et le commerce équitable pour les deux premiers cependant qu'avec le troisième il introduit un concept tout à fait nouveau à savoir l'atténuation de la souffrance des espèces animales capturées.

Socialement porteur d'espoir pour les communautés de pêcheurs, il se veut, techniquement approprié pour une culture de pêche durable, de pêche responsable et protectrice des espèces animales menacées de disparition.

Aussi, assurerons nous à Fair- Fish. encouragements et appuis de nos services techniques et ce, dans les limites des lois et règlements en vigueur au Sénégal.

Fait à Foundiougne le 22 mai 2006



Bocar BARRY